

**Conseil communautaire du mardi 28 juin 2022 à 14 h
Salle Brière – Place pierre Sémard - Saint-Nazaire**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DELIBERATIONS :

Administration générale

1 - Conditions et modalités de consultation du Conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public – Approbation et autorisation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Prendre acte de la tenue d'un débat en séance sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public,
- Approuver les modalités proposées d'association et de consultation du Conseil de développement et de la population de l'agglomération nazairienne,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Administration générale

2 - Administration CARENE - Commissions consultatives - Démission de Mme JULIOT -Intégration de Mme FREMINET - Mise à jour du tableau - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir approuver la nouvelle composition des commissions consultatives, suivant le tableau ci-joint.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Administration générale

3 - Adaptation du règlement intérieur pour permettre le maintien de la visioconférence suite à la fin des règles dérogatoires liées à la pandémie - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le dispositif de visioconférence pour les réunions du Conseil communautaire,
- Autoriser en conséquence la modification de notre règlement intérieur.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Administration générale

4 - Action sociale d'intérêt communautaire - Transfert de compétence - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Vous prononcer favorablement au transfert de compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire,
- Approuver la modification des statuts de la CARENE en ce sens,

- Autoriser le Président ou son représentant à notifier la présente délibération aux maires des communes membres, aux fins d'adoption, par les conseils municipaux de ces communes, d'une délibération concordante,
- Autoriser le Président ou son représentant à solliciter Monsieur le Préfet afin de le saisir de la modification des statuts de la CARENE,
- Autoriser le Président ou son représentant à conclure et à signer tous actes et/ ou documents se rapportant au présent transfert de compétence.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Administration générale

5 - Solitaire du figaro - Convention de partenariat local entre la CARENE, le Département de Loire Atlantique, la Commune de Saint-Nazaire et le Grand port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire - Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver la convention de partenariat local entre la CARENE, le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Saint-Nazaire et le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer cette convention et tout document y afférent.

La dépense en résultant sera imputée au chapitre 011 du Budget Principal.

ADOpte A LA MAJORITE (51 pour, 5 contre et 2 abstentions)

Commission Transition écologique et Aménagement durable

6 - Politique foncière de la CARENE - Exercice 2021 - Approbation du bilan des acquisitions et cessions immobilières.

En conséquence, je vous demande, mes cher-e-s Collègues, de bien vouloir approuver le bilan annuel 2021 des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la CARENE et par l'EPF ayant agi pour son compte.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Finances

7 - Finances - Comptes de gestion du receveur communautaire pour le budget principal et les 9 budgets annexes (Eau – Assainissement – Spanc – Aménagement – Transports et déplacements – immobilier d'entreprises – Collecte et traitement des déchets – Parcs de stationnement-Transition énergétique) de la CARENE pour l'exercice 2021.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir approuver les comptes de gestion dressés par le Receveur communautaire pour l'exercice 2021, ceux-ci n'appelant ni observation, ni réserve.

ADOpte A LA MAJORITE (55 pour et 3 abstentions)

Commission Finances

8 - Finances – Approbation des comptes administratifs 2021 (Budget principal – Budgets eau, assainissement, SPANC, aménagement, transports et déplacements, collecte et traitement des déchets, immobilier d'entreprises, parcs de stationnement et transition énergétique).

Conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT, le Conseil communautaire procède à l'élection du premier Vice-président, Eric PROVOST, comme Président de séance pour le vote du Compte administratif. Le Président David Samzun quitte la séance au moment du vote.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5 211-10 du CGCT et aux documents comptables annexés, et après en avoir délibéré, je vous demande de bien vouloir voter la délibération réglementaire ci-après, relative aux comptes de recettes et dépenses de la CARENE pour l'exercice 2021.

ADOpte A LA MAJORITE (51 pour et 6 abstentions)

Eric PROVOST prend la présidence de la séance et David SAMZUN ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Commission Finances

9 - Finances - Affectation des résultats.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir valider les affectations dans les conditions précisées au tableau joint à la présente délibération.

ADOpte A LA MAJORITE (52 pour et 6 abstentions)

Commission Finances

10 - Finances - Budget supplémentaire - Budget principal et Budgets annexes (Eau – Assainissement – SPANC – Aménagement – Transports et déplacements – Immobilier d'entreprises – Collecte et traitement des déchets – Parcs de stationnement – Transition énergétique) - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver les budgets supplémentaires concernant le budget principal et les budgets annexes de la collecte et du traitement des déchets ménagers, de l'immobilier d'entreprises, de l'aménagement, de l'eau, de l'assainissement, des transports et des déplacements, des parcs de stationnement, du SPANC et de la Transition Energétique tels qu'ils sont retracés dans les budgets joints à la présente délibération ;
- Approuver le montant des autorisations de programme dans les termes et les montants décrits en annexe aux documents budgétaires joints.

ADOpte A LA MAJORITE (52 pour et 6 abstentions)

Commission Finances

11 - Finances - Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Rapport annuel 2021.

Le Conseil communautaire prend acte de la communication du rapport de la CCSPL.

Commission Habitat et Logement

12 - Programme Local de l'Habitat (PLH) - Arrêt du projet de PLH 2022-2027 de la CARENE après avis des communes - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le projet du Programme Local de l'habitat qui contient le diagnostic, les orientations, le programme d'actions, et le programme d'actions territorial arrêté lors de la délibération du 29 mars 2022 en y intégrant les modifications proposées ci-dessus,
- Autoriser le Président à transmettre ce projet à Monsieur le Préfet des Pays de la Loire,

- Autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOpte A LA MAJORITE (52 pour et 6 abstentions)

Commission Habitat et Logement

13 - Dispositif d'intervention de la CARENE en faveur de l'amélioration de l'habitat privé ancien – Adaptation des règles d'attribution de l'aide à la rénovation énergétique - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues de bien vouloir approuver la modification du dispositif d'aide aux économies d'énergie pour les propriétaires occupants modestes et très modestes du parc privé ancien de la CARENE.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Habitat et Logement

14 - Politique en faveur de l'habitat privé ancien - Nouveau périmètre du dispositif "Permis de louer" à Saint-Nazaire - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es collègues de bien vouloir :

- Décider d'instaurer le permis de louer dans les conditions précitées,
- Autoriser le Président, ou son représentant, à engager les démarches afférentes et à signer les décisions s'y rattachant.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Habitat et Logement

15 - Programme Local de l'Habitat - Politique en faveur du parc privé ancien - Modification du dispositif d'aide de la CARENE en faveur du ravalement des façades – Mise en place du programme ravalement République Nord – Approbation de la convention CARENE, Ville de Saint-Nazaire et Anah pour la mobilisation de l'aide expérimentale de l'Anah à la rénovation de façade.

En conséquence, je vous demande, mes Cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le dispositif général d'aide en faveur de l'amélioration de l'habitat sur les secteurs « centres-villes, centres-bourgs et pôles de quartiers » et en dehors de ces secteurs
- Approuver la mise en place du programme ravalement « République Nord » et ses composantes,
- Approuver le règlement d'aides joint à la présente délibération.
- Autoriser la signature de la convention relative à la mise en place de l'aide expérimentale à la rénovation de façade de l'Anah dans le cadre de l'avenant n°2 à la convention pluri-annuelle Action Cœur de Ville », jointe à la présente délibération

Les crédits nécessaires à la mise en place du programme Ravalement République nord sont prévus dans l'AP 18.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Habitat et Logement

16 - Convention régionale d'attribution des aides « SARE » et « Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique » à la CARENE pour sa Plateforme de Rénovation Energétique – approbation et autorisation de signature du formulaire d'avenant n°1.

En conséquence, je vous demande, mes Cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le formulaire d'avenant n°1 annexé à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention régionale d'attribution des aides « SARE » et « Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique », une fois celui-ci approuvé par la Région.

Les dépenses concernant la part d'autofinancement de la CARENE sont inscrites au Budget principal - Autorisation de Programme n°17.

ADOpte A LA MAJORITE (53 pour et 5 abstentions)

Commission Services au public et Cadre de vie

17 - Gestion et Valorisation des déchets - Validation de la liste des exonérations de la TEOM pour l'année 2023.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues de bien vouloir exonérer au titre de l'année 2023 :

- les propriétaires de locaux industriels ou commerciaux qui se chargent de l'enlèvement et de l'élimination de leurs déchets et qui figurent dans la liste jointe à la présente délibération ;
- les propriétaires des surfaces foncières occupées par des producteurs de déchets non ménagers redevables de la redevance spéciale qui figurent dans la liste jointe à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Services au public et Cadre de vie

18 - Compétence transport - Pôle d'échanges multimodal - Extension du périmètre d'intérêt communautaire - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver l'extension du périmètre du Pôle d'échanges multimodal et déclarer une partie de la rue du Commandant l'Herminier d'intérêt communautaire conformément au plan joint ;
- Autoriser le Président ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition à la CARENE de la partie communautaire de la rue du Commandant l'Herminier.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Développement économique et Emploi

19 - Développement Economique - Nantes Saint-Nazaire Développement - Attribution d'une subvention de fonctionnement - Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 241 270 € pour l'année 2022 à l'Agence Nantes Saint-Nazaire Développement,
- Autoriser le versement d'une cotisation, en tant que membre de NSD pour 2022 au même montant que la cotisation de l'année 2021, soit 765 euros,
- Approuver la convention d'objectifs et de moyens jointe en annexe avec l'agence Nantes Saint-Nazaire développement
- Autoriser le représentant du Président à signer la convention d'objectifs et de moyens avec L'agence « Nantes/Saint-Nazaire Développement ».

Les dépenses en résultant seront imputées aux chapitres 011 et 65 du Budget Principal.

Claude Aufort prend la présidence de la séance.

ADOpte A LA MAJORITE (48 pour)

David Samzun, Jean-Claude Pelleteur, Eric Provost, Jean-Luc Séchet, Céline Paillard, Céline Girard, Lydia Meignen et Rémi Rahe ne prennent pas part au débat et au vote et sortent de la salle.

Michel Ray et Lydie Mahe (ayant respectivement donné pouvoir à Céline Paillard et Eric provost) n'ont pas pris part au vote.

Commission Développement économique et Emploi

20 - Association Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne - Attribution d'une subvention - Convention annuelle d'objectifs et de moyens - Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver la convention d'objectifs et de moyens à conclure avec l'association Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne,
- Décider l'octroi d'une subvention d'un montant de 293 000 € pour l'année 2022,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens.

La dépense en résultant sera imputée au chapitre 065 du Budget Principal.

ADOpte A LA MAJORITE (41 pour)

Béatrice Priou, Stéphanie Lipreau, Céline Girard, Eddy Le Clerc, Xavier Perrin, Emmanuelle Bizeul, Nicole Dessauvages, Dominique Mahe-Vince, Magalie Pied, Karine Huet, Pascal Haspot, Sylviane Bizeul, Roger Veillaud, Lydia Meignen ne prennent pas part au débat et au vote et sortent de la salle.

Denis Octor (pouvoir à Béatrice Priou), Jean-Luc Guyodo (pouvoir à Eddy Le Clerc) et Alain Manara (pouvoir à Emmanuelle Bizeul) n'ont pas pris part au vote.

Commission Transition écologique et Aménagement durable

21 - Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Modification de droit commun n°2 - Concertation préalable - Approbation du bilan de concertation.

En conséquence, je vous demande, mes che.res Collègues, de bien vouloir arrêter et approuver le bilan de la concertation préalable de la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Transition écologique et Aménagement durable

22 - Politique foncière agricole - Convention cadre relative à la surveillance et la maîtrise foncière à intervenir avec la SAFER - Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver la convention cadre relative à la surveillance et la maîtrise foncière à conclure avec la SAFER Pays de la Loire,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération la convention cadre relative à la surveillance et la maîtrise foncière avec la SAFER Pays de la Loire,
- Autoriser le Président ou son représentant à régler tous frais annexes y afférents.

Les crédits correspondants sont imputés au Budget principal de la CARENE – Autorisation de Programme n°34.

ADOpte A LA MAJORITE (55 pour, 2 abstentions)

Philippe Caillau ne prend pas part au vote

Commission Transition écologique et Aménagement durable

23 - Commune de Trignac – Opération d'aménagement de la Place de la Mairie – Bilan de la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée - Prise en compte.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le bilan de la concertation préalable réalisée dans le cadre de l'étude urbaine pré-opérationnelle de définition du Plan Guide du projet de restructuration du centre-ville de Trignac,
- Préciser que le bilan de la concertation préalable sera mis à la disposition du public sur le site internet de la CARENE et celui de la Commune de Trignac, pour une durée minimum de 2 mois.

ADOpte A LA MAJORITE (57 pour)

Hanane Rebiha 'absente temporairement de la salle

Commission Transition écologique et Aménagement durable

24 - Commune de Trignac – Projet de restructuration du centre-ville - Opération d'aménagement de la Place de la Mairie – Définition des enjeux et objectif, du périmètre, du programme prévisionnel global des constructions et du bilan financier prévisionnel.

En conséquence, je vous demande, mes che.res Collègues, de bien vouloir approuver les enjeux et objectifs, le programme prévisionnel global des constructions et le bilan financier prévisionnel de l'opération d'aménagement de la Place de la Mairie, à Trignac.

ADOpte A LA MAJORITE (57 pour)

Capucine Hauray ne prend pas part au vote.

Commission Transition écologique et Aménagement durable

25 - Commune de Trignac – Opération d'aménagement de la Place de la Mairie – Traité de concession d'aménagement avec la SPL Loire Atlantique Développement - Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver la désignation de la SPL LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT comme concessionnaire de l'opération d'aménagement de la Place de la Mairie, sur le territoire de la Commune de Trignac,
- Approuver le Traité de concession d'aménagement, relatif à l'opération d'aménagement de la Place de la Mairie, ainsi que l'ensemble de ses annexes, tels qu'annexés à la présente délibération,
- Autoriser la signature du Traité de concession d'aménagement, relatif à l'opération d'aménagement de la Place de la Mairie, à conclure avec la SPL LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT, ainsi que tous documents afférent.

Les crédits correspondants seront affectés au Budget principal de la CARENE – Autorisation de Programme °22.

ADOpte A LA MAJORITE (55 pour)

Catherine Lungart, Jean-Luc Séchet et Christophe Cotta ne prennent pas part au débat et au vote.

Commission Transition écologique et Aménagement durable

26 - Commune de Saint-Malo-de-Guersac - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Gagnerie du Boucha - Programme prévisionnel des Équipements Publics (PEP) - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le programme des équipements publics de la ZAC de « La Gagnerie du Boucha » conformément à l'article R. 311-8 du Code de l'Urbanisme ;
- Autoriser le Président ou son représentant à procéder, conformément à l'article R. 311-9 du Code de l'Urbanisme, aux mesures de publicité et d'informations nécessaires au caractère exécutoire de la présente délibération.

ADOpte A LA MAJORITE (52 pour, 2 contre et 4 abstentions)

Commission Transition écologique et Aménagement durable

27 - Commune de Saint-Malo-de-Guersac - Dossier de réalisation de la ZAC de La Gagnerie du Boucha - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes che.res Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le présent dossier de réalisation de la ZAC de « La Gagnerie du Boucha » à Saint-Malo-de-Guersac ;
- Autoriser le Président ou son représentant à procéder aux mesures de publicité et d'informations nécessaires au caractère exécutoire de la présente délibération conformément à l'article R 311-9 du Code de l'urbanisme.

ADOpte A LA MAJORITE (53 pour, 2 contre et 3 abstentions)

Commission Transition écologique et Aménagement durable

28 - Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges - Financement de la phase Réalisation – Avenant n°2 à la convention (REA) avec l'Etat, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, Total Raffinage France et SNCF Réseau – Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 à la convention relative au financement de la phase de réalisation (REA) du projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges avec l'Etat, la Région Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, SNCF Réseau et Total Energies Raffinage France tel que joint à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant,
- Autoriser toutes les délégations utiles au Président ou son représentant dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

La dépense est affectée sur le Budget principal de la CARENE - Autorisation de Programme n°30 «Infrastructures».

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Transition écologique et Aménagement durable

29 - PRIR – Avenant n°2 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain – Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes cher.e-s Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le projet d'avenant n°2 à la convention de renouvellement urbain,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant n°2, ainsi que tous documents y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Politique de la ville

30 - Projet de restructuration du centre commercial de la Trébale et de l'aménagement des espaces extérieurs environnants (PRIR) - Bilan de la concertation - Prise en compte.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir autoriser le Président ou son représentant à prendre en compte le bilan de cette concertation selon les modalités exposées ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Politique culturelle Intercommunale

31 - Projet culturel de territoire – Compétence facultative - Développement de la lecture publique - Organisation et animation d'un réseau de bibliothèques, outils mutualisés, actions communes - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- approuver la prise de compétence facultative en matière de « Développement de la lecture publique : organisation et animation d'un réseau de bibliothèques, outils mutualisés, actions communes »,
- approuver la modification des statuts de la CARENE en ce sens,
- autoriser le Président ou son représentant à notifier la présente délibération aux maires des communes membres, aux fins d'adoption, par les conseils municipaux de ces communes, d'une délibération concordante,
- autoriser le Président ou son représentant à solliciter Monsieur le Préfet afin de le saisir de la modification des statuts de la CARENE,
- autoriser le Président ou son représentant, à conclure et à signer tout acte et/ ou document se rapportant au présent transfert de compétence.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Ressources humaines

32 - Personnel - Indemnités de fonction brutes mensuelles du Président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires - Démission de Mme Juliot - Mise à jour du tableau - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau de répartition des indemnités de fonction des membres du Conseil communautaire.

ADOpte A LA MAJORITE (53 pour et 5 abstentions)

Commission Ressources humaines

33 - Lignes Directrices de Gestion - Evolution des modalités d'avancement de grade - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes Cher-es Collègues, de bien vouloir approuver la modification des Lignes Directrices de Gestion selon les modalités décrites ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Commission Ressources humaines

34 - Ressources Humaines – Avenant à la charte du télétravail Ville de Saint-Nazaire, CCAS et CARENE - Approbation et autorisation de signature.

En conséquence, je vous demande, mes Cher.es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver l'avenant à la charte de télétravail CARENE, Ville de Saint-Nazaire et CCAS,
- Autoriser le Président ou son représentant à :
 - Définir les conditions individuelles de télétravail dans l'acte autorisant son exercice,
 - Signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE (57 pour)

Maribel Létang-Martin s'abstient temporairement de la salle.

Commission Ressources humaines

35 - Personnel - Modification du tableau des effectifs.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es collègues, de bien vouloir approuver cette modification du tableau des effectifs.

ADOpte A L'UNANIMITE (57 pour)

Maribel Létang-Martin s'abstient temporairement de la salle.

Commission Ressources humaines

36 - Personnel - Poste de manager de centre-ville – Renouvellement et approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le renouvellement du poste de manager de centre-Ville,
- Autoriser le recours à un agent contractuel,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces s'y rapportant.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au chapitre 012 du budget principal de la CARENE.

ADOpte A LA MAJORITE (51 pour, 6 contre et 1 abstention)

Commission Ressources humaines

37 - Personnel - Poste de chef de projet Donnée – Renouvellement et approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver le renouvellement du poste de chef de projet Donnée,
- Autoriser le recours à un agent contractuel,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces s'y rapportant.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au Chapitre 012 du budget principal de la CARENE.

ADOpte A LA MAJORITE (51 pour et 7 abstentions)

Commission Ressources humaines

38 - Contrat de projet - Poste de chargé d'études Planification et Environnement - Approbation.

En conséquence, je vous demande, mes cher-es Collègues, de bien vouloir :

- Approuver la création de cet emploi non permanent pour le poste de chargé-e d'études Planification et Environnement,
- Autoriser le recours à un agent contractuel par le biais du contrat de projet,
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les pièces s'y rapportant.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au budget principal de la CARENE, chapitre 012. Les dépenses afférentes à ce poste font par ailleurs l'objet d'un remboursement par le Pôle Métropolitain auprès de la CARENE dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

ADOpte A LA MAJORITE (52 pour et 6 abstentions)

Commission Ressources humaines

39 - Personnel - Recrutement d'emplois saisonniers - Approbation.

En conséquence, je vous demande mes cher.es collègues de bien vouloir approuver la création de ces emplois saisonniers pour la saison estivale 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE (58 pour)

Affiché conformément aux dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, au siège de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire, 4 avenue du Commandant l'Herminier, BP 305, 44605 Saint-Nazaire cedex

AFFICHE LE :

Le Président,
David SAMZUN



